

# Chapitre 2

## Territoire d'application

La MRC du Val-Saint-François est située au nord de la région estrienne. Elle est contiguë aux MRC d'Acton, d'Asbestos, de la Haute-Yamaska, de Drummond et de la région sherbrookoise.

Le territoire de la MRC du Val-Saint-François comprend 18 municipalités, représentant une population de 28 898 habitants et une superficie de 1 375 km<sup>2</sup>. Dans le contexte du PGMR, le territoire d'application correspond à celui de la MRC du Val-Saint-François.

### 2.1 Objets de la MRC du Val-Saint-François<sup>1</sup>

La MRC est administrée par un conseil composé du maire de chaque municipalité locale faisant partie de la MRC ainsi que des autres représentants mentionnés dans le décret de constitution.

Cet organisme régional est une structure créée par le gouvernement du Québec en 1982 dans le but de résoudre les problèmes intermunicipaux. Si l'on reconnaît l'autorité de la municipalité locale sur son territoire, certains sujets commandent quand même la concertation entre les municipalités dont les territoires sont voisins et exigent une planification régionale.

Dans ce contexte, le mandat principal de la MRC est la planification et l'adoption du schéma d'aménagement ainsi que l'application de la règle de la conformité des règlements d'urbanisme des municipalités. Elle voit aussi à l'évaluation foncière et gère la cour municipale. Conjointement avec le Centre local de développement (CLD) du Val-Saint-François, elle s'occupe du développement de l'économie de la région. La MRC a aussi comme mandat de vendre les immeubles pour lesquels les taxes municipales n'ont pas été payées et de gérer, pour la Société d'habitation du Québec, des programmes de rénovation de maisons. Soulignons que la MRC est aussi engagée dans bon nombre de comités au sein de la communauté.

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.val-saint-francois.qc.ca> (décembre 2002).

Le projet de loi 29 du gouvernement du Québec, sanctionné le 21 juin 2001, modifie plusieurs lois municipales. L'adoption de cette loi a donné au gouvernement le pouvoir de désigner des «MRC à caractère rural ». La MRC du Val-Saint-François fait partie des 48 MRC désignées à caractère rural. Par cette désignation, elle se voit accorder les compétences obligatoires additionnelles suivantes : la gestion de tous les cours d'eau municipaux, autant locaux que régionaux et l'évaluation foncière à l'égard de l'ensemble des municipalités locales de la MRC. D'autres compétences peuvent être octroyées, par décret, à la demande de la MRC, soit, notamment, la gestion des matières résiduelles. Le conseil de la MRC a convenu de ne pas demander cette compétence facultative.

Sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François, la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François (SGMR) a comme mission de gérer, d'administrer et d'opérer, selon les principes de développement durable, le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) du Val-Saint-François. Son conseil d'administration est composé de certains maires et membres du personnel de la MRC du Val-Saint-François.

## **2.2 Municipalités locales visées par le PGMR**

L'article 53.9 de la LQE stipule que le PGMR doit faire mention des municipalités locales visées dans le PGMR de la MRC. Celles-ci sont listées au tableau 2.1 et illustrées à la figure 2.1. Notons qu'il n'y a aucun territoire non organisé dans la MRC. Les municipalités visées par le PGMR sont celles de la MRC actuelle.

Aux fins d'élaboration du PGMR, les 18 municipalités de la MRC sont considérées comme « rurales » (tableau 2.1). Dans la MRC, la forêt domine nettement l'utilisation du sol<sup>2</sup> avec 60 %, suivi de l'agriculture avec 31 %, de la friche avec 4 %, des lacs et des rivières avec 2 %, des fonctions urbaines (urbaine, villégiature, secteur déstructuré, industriel) avec 2 % et des autres fonctions (carrières, sablières, mines, infrastructures contraignantes) avec 1%. Notons que le secteur industriel est le moteur de l'activité économique de la MRC avec plus de 6 000 emplois, répartis dans 100 industries.

## **2.3 Description du territoire d'application du plan**

Dans la MRC, on distingue trois pôles de développement urbain, soit les villes de Windsor, de Richmond et de Valcourt<sup>3</sup>. De ces pôles, on identifie trois sous-régions :

- Windsor, laquelle englobe Windsor, Saint-Denis-de-Brompton, Saint-François-Xavier-de-Brompton, Stoke, Val-Joli et Saint-Claude;

---

2 Source : MRC du Val-Saint-François. 2002. Schéma d'aménagement révisé. Richmond, Document adopté le 19 juin 2002 et en vigueur le 9 août 2002, 127 p.

3 Source : MRC du Val-Saint-François. 2002. Schéma d'aménagement révisé.

- Richmond, qui regroupe Richmond, Cleveland, Canton de Melbourne, Ulverton et Kingsbury; et, finalement
- Valcourt qui comprend la Ville de Valcourt, le Canton de Valcourt, Maricourt, Racine, Saint-Anne-de-la-Rochelle, Lawrenceville et Bonsecours.

**Tableau 2.1 Municipalités locales du PGMR, janvier 2003.**

<b>Municipalité</b>	<b>Désignation</b>	<b>Population</b>	<b>Superficie km<sup>2</sup></b>
Bonsecours	Municipalité	510	59,920
Cleveland	Canton	1 615	120,820
Kingsbury	Village	154	6,260
Lawrenceville	Village	660	17,400
Maricourt	Municipalité	501	62,030
Melbourne	Canton	948	170,290
Racine	Municipalité	1 189	103,310
Richmond	Ville	3 522	7,760
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	Municipalité	642	60,960
Saint-Claude	Municipalité	1 063	120,380
Saint-Denis-de-Brompton	Paroisse	2 556	70,246
Saint-François-Xavier-de-Brompton	Paroisse	2 092	96,110
Stoke	Municipalité	2 560	239,888
Ulverton	Municipalité	308	51,280
Valcourt	Canton	974	79,640
Valcourt	Ville	2444	5,170
Val-Joli	Municipalité	1 569	90,61
Windsor	Ville	5 495	13,780
<b>VAL-SAINT-FRANÇOIS</b>		<b>28 898</b>	<b>1 375,854</b>

Source : Affaires municipales et Métropole. Répertoire des municipalités, février 2003.

Notons que, bien qu'indépendantes en soi, les municipalités de Saint-Denis-de-Brompton et de Stoke sont considérées comme des satellites de la région urbaine de Sherbrooke.

La MRC se présente physiquement comme une succession de montagnes, de collines, de vallons et de plateaux, entrecoupés de vallées.

Le plateau, plutôt vallonné que plat, s'élève faiblement d'ouest en est. La vallée de la rivière Saint-François traverse la moitié de la MRC dans un axe nord-ouest/sud-est. Le Pic Bald, le plus haut sommet du territoire, s'élève à une altitude de 650 m dans les monts Stoke. L'élévation des collines de Melbourne (monts Sutton) varie selon l'endroit, de 300 à 350 m à Racine, de 250 à 300 m au canton de Melbourne, et de 210 à 300 m à Cleveland. Le Val-Saint-François compte 13 lacs, 10 rivières et de nombreux ruisseaux.

### **2.3.1 Orientations et affectations du territoire**

Le schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC du Val-Saint-François est l'outil de planification de l'aménagement du territoire de la MRC. Adopté le 19 juin 2002 et en vigueur depuis le 9 août 2002, il établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire de la MRC. En ce sens, il contient, notamment, les grandes orientations et les grandes affectations du territoire<sup>4</sup>.

Dans ce document, la MRC exprime clairement sa volonté de protection et de mise en valeur des composantes du milieu, selon une approche de développement durable et dans le respect des populations concernées. Sur le plan des structures municipales et régionales, le SAR vise à renforcer l'entité régionale de la MRC et à encourager la mise en commun des services municipaux.

Les grandes orientations sont présentées au tableau 2.2. Pour certaines, les orientations concernant spécifiquement le PGMR sont aussi décrites.

Le territoire de la MRC est divisé en sept grandes affectations du territoire : agricole, agro-forestière, récréo-forestière, périmètre d'urbanisation, industrielle, lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et dépôts de matériaux secs (DMS).

Plus spécifiquement pour le PGMR, l'affectation « lieu d'enfouissement sanitaire » est circonscrite au LES qui fait actuellement l'objet d'une exploitation dans la MRC, soit celui localisé dans le canton de Melbourne. En ce qui concerne l'affectation « dépôt de matériaux secs », elle est confinée aux quatre DMS faisant l'objet d'une exploitation dans le territoire de la MRC (voir le chapitre suivant pour plus de renseignements).

---

4 Principale source : <http://www.val-saint-francois.qc.ca> (décembre 2002).

**Figure 2.1      Municipalités locales : localisation, population et superficie.**

Mettre ici le plan 1.1 du Schéma d'aménagement révisé

Cette figure est une page pleine

**Tableau 2.2      Grandes orientations du SAR, août 2002.**

- 
1. Protéger les terres agricoles et assurer le développement durable des activités agricoles en respect des résidants du milieu.
  2. Contrôler les coupes forestières et favoriser la cohabitation harmonieuse des usages d'exploitation et de récréation en forêt.
  3. Consolider les périmètres d'urbanisation et planifier la croissance urbaine en continuité dans les municipalités limitrophes.
  4. Renforcer et diversifier le secteur industriel.
  5. Développer le potentiel récréo-touristique et améliorer l'accessibilité du public aux plans d'eau et au milieu naturel.
  6. Améliorer l'efficacité et la sécurité du réseau de transport existant, selon un principe de développement social et économique des collectivités.
  7. Protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie :
    - identifier des sites qui pourront accueillir les LES et les DMS;
    - assurer une utilisation optimale du site d'enfouissement sanitaire et des DMS existants en favorisant la réduction des quantités de déchets à éliminer pour diminuer d'autant la demande pour l'aménagement de nouveaux sites;
    - planifier l'aménagement de nouveaux DMS selon un objectif de gestion régionale des déchets produits sur le territoire de la MRC;
    - assujettir la création de nouveaux sites d'enfouissement à la fermeture du site d'enfouissement sanitaire du canton de Melbourne;
    - assujettir la création de nouveaux sites d'enfouissement sanitaire ou l'agrandissement de sites existants à la gestion exclusive des déchets produits sur le territoire de la région administrative de l'Estrie et dans les MRC contiguës à la MRC du Val-Saint-François<sup>5</sup>;
    - assurer une protection aux grands réservoirs et aux nappes d'eau souterraine.
  8. Renforcer l'entité régionale de la MRC et encourager la mise en commun des services municipaux :
    - gérer, par l'entremise de la SGMR, le site d'enfouissement technique de la MRC du Val-Saint-François selon les principes de développement durable;
    - assurer la prise en charge de la collecte sélective par les municipalités après l'implantation du projet;
    - favoriser la mise en commun de services municipaux par la conclusion d'ententes intermunicipales entre les municipalités et la MRC là où les besoins le justifient.

---

Source : <http://www.val-saint-francois.qc.ca>.

---

<sup>5</sup> Cette orientation sera applicable par la MRC, dès le début de l'année 2003, de manière à considérer une situation existante (source : rencontres avec la Commission de la MRC du Val-Saint-François, 26 novembre et 19 décembre 2002).

En plus d'identifier des sites pouvant accueillir les lieux d'enfouissement sanitaire et les DMS, la MRC désire assurer une utilisation optimale de ces équipements. Pour y arriver, elle désire favoriser la réduction des quantités de déchets à éliminer afin de diminuer d'autant la demande pour l'aménagement de nouveaux sites. Dans ce contexte, l'aménagement de nouveaux DMS sera planifié selon un objectif de gestion régionale des déchets produits sur le territoire de la MRC.

Mentionnons également que le schéma identifie neuf types de contraintes dues à l'activité humaine. Sur neuf, sept sont reliées au domaine des matières résiduelles, soit :

- neuf anciens dépotoirs de déchets domestiques ;
- un ancien lieu d'élimination de déchets dangereux ;
- un site d'élimination de résidus de pâtes et papiers ;
- deux lieux d'entreposage de pneus ;
- un LES ;
- un ancien site d'enfouissement sanitaire ; et,
- quatre DMS.

### **2.3.2 Population**

Le tableau 2.1 présente la population totale de la MRC par municipalité. La figure 2.1 permet de visualiser ces renseignements. Notons que la population, en 2002, se chiffrait à 28 898 habitants et ce chiffre a été utilisé pour l'ensemble des calculs.

En ce qui concerne la population saisonnière du territoire de la MRC, elle est présentée au tableau 2.3. On y décrit aussi le nombre de portes permanentes et saisonnières pour chacune des municipalités de la MRC.

### **2.3.3 Projections démographiques**

Les perspectives démographiques pour la MRC du Val-Saint-François sont présentées au tableau 2.4, par municipalité, et sur une période de 45 ans, soit de 1951 à 1996.

Dans l'ensemble, et en référence aux quatre sous-régions de la MRC, soit : Valcourt, Richmond, Windsor et les satellites de Sherbrooke, seule la sous-région des satellites de Sherbrooke est en hausse constante depuis 1951. La région de Windsor est la plus peuplée de la MRC.

**En ce qui concerne l'évolution projetée de la population de la MRC du Val-Saint-François, le Bureau de la statistique du Québec<sup>6</sup> prévoit une augmentation de 3,9**

---

<sup>6</sup> Source : Bureau de la statistique du Québec. 1996. Statistiques démographiques, perspectives démographiques : Québec et régions 1991-2041 et MRC 1991-2016. Tableau 8.2 concernant l'évolution projetée de la population des MRC – 1991-2016, 439 p.

**% de la population de 1991 à 2016. Toutefois, la comparaison de ces données avec la réalité du Val-Saint-François (tableaux 2.1, 2.3 et 2.4) démontre que cette augmentation est sur-estimée. Les données du Bureau de la statistique et celles du PGMR laisse entrevoir une très légère augmentation de la population, comparable, statistiquement, à une stagnation de la population.**

**Ainsi, dans le cadre d'une prospective quand à l'augmentation ou à la diminution de la production de matières résiduelles à gérer au cours des prochaines années, en relation avec l'évolution démographique, le scénario est basé sur une population stable dans le territoire d'application en référence avec celle de 2002, soit 28 898 de population dans la MRC du Val-Saint-François.**



**Tableau 2.3 Nombre de portes et population saisonnière, par municipalité, 2002.**

Municipalités	Nombre de portes		Population
	Permanente*	Saisonnière**	Saisonnière** *
Bonsecours	285	41	103
Cleveland	670	130	325
Kingsbury	69	4	10
Lawrenceville	270	12	30
Maricourt	207	20	50
Melbourne Canton	490	78	195
Racine	657	162	405
Richmond	1 606	3	8
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	268	24	60
Saint-Claude	533	143	358
Saint-Denis-de-Brompton	1 379	295	738
Saint-François-Xavier-Brompton	767	28	70
Stoke	1 042	92	230
Ulverton	188	31	78
Valcourt Canton	434	73	183
Valcourt Village	1 085	7	18
Val-Joli	617	25	63
Windsor	2 309	14	35
<b>Total</b>	<b>12 876</b>	<b>1 182</b>	<b>2 955</b>

Notes :

\* Source : MRC du Val-Saint-François, décembre 2002, code 1000 du rôle d'évaluation.

\*\* Source : MRC du Val-Saint-François, décembre 2002, codes 1100 et 1200 du rôle d'évaluation.

\*\*\* Obtenu en multipliant le "nombre de portes saisonnières" par 2,5.

**Tableau 2.4 Évolution de la population par municipalité, 1951 à 1996.**

Municipalité	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996
Bonsecours	589	584	585	487	541	513	551	537	491	503
Cleveland	1 115	1 279	1 299	1 358	1 468	1 544	1 728	1 711	1 609	1 581
Kingsbury	112	164	123	124	229	225	193	173	154	157
Lawrenceville	344	347	430	467	551	528	562	585	612	666
Maricourt	641	644	580	565	620	593	665	452	433	458
Melbourne	1 107	1 124	1 114	1 080	1 089	993	1 054	947	1 055	977
Racine	713	703	690	689	831	836	951	971	978	1 036
Richmond	911	4 281	4 495	4 422	4 775	4 482	4 123	3 780	3 636	3 584
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	574	558	541	576	575	544	623	594	571	644
Saint-Claude	908	893	834	854	854	797	1 003	963	957	1 004
Saint-Denis-de-Brompton	567	551	612	761	820	1 194	1 676	1 892	2 112	2 289
Saint-François-Xavier-de-Brompton	1 333	1 425	1 484	1 415	1 367	1 470	1 706	1 817	1 834	2 008
Stoke	1 248	1 230	1 310	1 356	1 453	1 652	2 079	2 142	2 287	2 409
Ulverton	--	--	305	306	302	304	300	309	299	304
Valcourt Canton	670	708	651	727	1 013	1 062	1 163	1 199	1 118	1 030
Valcourt Ville	686	753	843	1 114	2 411	2 566	2 601	2 501	2 284	2 442
Val-Joli	1 015	1 256	1 513	1 526	1 569	1 516	1 655	1 601	1 511	1 536
Windsor	5 368	6 575	7 342	7 167	6 717	6 259	5 870	5 475	5 426	5 515
<b>Total</b>	<b>---</b>	<b>--</b>	<b>24 751</b>	<b>24 994</b>	<b>27 185</b>	<b>27 078</b>	<b>28 503</b>	<b>27 649</b>	<b>27 367</b>	<b>28 143</b>

Notes :

- Les données de Brompton Gore et de Racine, du Village de Melbourne et de Richmond, de Saint-Grégoire-de-Greenlay et de Windsor ont été combinées pour refléter les fusions.
- Bromptonville et Canton de Brompton ont quitté la MRC en 1995.

Source : MRC du Val-Saint-François. 2002. Schéma d'aménagement révisé. Richmond, document adopté le 19 juin 2002 et en vigueur le 9 août 2002, 127 p.

### 2.3.4 Activités économiques

La répartition de la population active du Val-Saint-François, en 1991, est la suivante :

- 45,7 % oeuvraient dans le secteur tertiaire;
- 45,5 % évoluaient dans le secteur secondaire (industries manufacturières et de la construction);

- 8,8 % travaillaient dans le secteur primaire (agriculture, forêts, mines, carrières, pêche et piégeage), dont 75 % de ce groupe dans l'agriculture et les services connexes. Les fermes bovines, laitières, acéricoles (produits de l'érable), porcines et fourragères dominent ce secteur.

La Commission scolaire des Sommets et le CLSC du Val-Saint-François sont les employeurs majeurs du secteur tertiaire. Le développement des commerces dans la MRC souffre de sa localisation au milieu de quatre villes centres situées en périphérie, à moins de 30 minutes par route : Sherbrooke, Granby, Drummondville et Victoriaville.

Dans le secteur secondaire, il y a une tendance à une spécialisation selon la sous-région : les industries manufacturières du transport et des produits connexes à Valcourt, les industries manufacturières du textile, de l'habillement et du plastique à Richmond, et les industries forestières à Windsor.

Le tableau 2.5 présente le nombre d'industries, de commerces et d'institutions (ICI) présents sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François, de même que le nombre d'entreprises oeuvrant dans le secteur de la construction et de la démolition (CD). Le dénombrement des établissements a été réalisé à partir de la liste des immeubles issue des rôles d'évaluation foncière de chaque municipalité. Les tableaux 2.6 et 2.7 présentent respectivement le nombre d'industries et d'emplois, par secteur économique, et les grands employeurs du Val-Saint-François.

**Tableau 2.5      Nombre de ICI -- CD dans la MRC par municipalité, 1997-1998.**

**Tableau 2.5 (suite) Nombre de ICI -- CD dans la MRC par municipalité, 1997-1998.**

**Tableau 2.5 (suite) Nombre de ICI -- CD dans la MRC par municipalité, 1997-1998.**

**Tableau 2.6      Nombre d'industries et d'emplois du secteur manufacturier, 2002.**

Secteurs	Industries	Emplois
Aliments et boissons	15	88
Caoutchouc - Plastique	9	199
Chaussures et cuir	3	481
Textiles - Vêtements	14	508
Bois - Meubles	18	317
Papier, produits connexes	3	1 062
Imprimerie	3	44
Métal	26	660
Machinerie	4	12
Matériel de transport	5	2 585
Haute technologie	0	0
Industries diverses	14	138
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>6 094</b>

Source : MRC du Val-Saint-François, mai 2002.

**Tableau 2.7 Grands employeurs du Val-Saint-François, 2002.**

<b>Grands employeurs</b>	<b>Municipalités</b>	<b>Nombre d'emplois</b>
Bombardier Produits récréatifs	Valcourt	3 025
Domtar inc.	Windsor	1 081
Camoplast inc. Division LaSalle	Richmond	234
Innotex inc. Division Mode	Richmond	185
Industries Ste-Anne-de-la-Rochelle	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	175
Construction E.D.B. inc.	Val-Joli	161
Jack Spratt Mfg. inc.	Windsor	160
Industries Bodco inc.	Saint-François-Xavier-de-Brompton	110
Usinatek inc.	Melbourne Canton	109
Verbom inc.	Valcourt Canton	105
I.P.L. Estrie	Lawrenceville	100
Robert & Robert inc.	Saint-François-Xavier-de-Brompton	95
Services Mécaniques Borgia	Val-Joli	84
Portes Lemieux inc. Usine #1	Windsor	78
Millette & Fils inc.	Lawrenceville	68
Mirazed inc.	Valcourt Canton	51
Plastic M.P. inc.	Richmond	40
Papiers couchés d'Atlantic	Windsor	37
Soudures St-Denis inc. (Les)	Saint-Denis-de-Brompton	35
Les Fromages Saputo Itée	Saint-François-Xavier-de-Brompton	32

Source : MRC du Val-Saint-François, décembre 2002.